

PROGRAMME D'ACTION TACIS 2004 POUR LA RUSSIE

1. IDENTIFICATION

<i>Forme de programme:</i>	Programme national d'action 2004 pour la Russie
<i>Pays bénéficiaire:</i>	Fédération de Russie
<i>Exercice financier:</i>	2004
<i>Ligne budgétaire:</i>	190601
<i>Enveloppe financière:</i>	94 millions d'euros (dont 10 millions pour le programme Tempus à mettre en œuvre par la DG Éducation et culture)
<i>Base juridique:</i>	Règlement 99/2000 du Conseil (Tacis)
<i>Contrats:</i>	Tous les contrats doivent être conclus après la signature de la convention de financement et au plus tard 36 mois après l'entrée en vigueur de l'engagement budgétaire correspondant.
<i>Mise en œuvre</i>	La mise en œuvre des projets visés par cette proposition devra être conclue au 31.12.2009. Par conséquent, toutes les activités techniques prévues au titre du présent programme de même que tous les contrats devront être clôturés au 31.12.2009. Le mode de mise en œuvre est centralisé au niveau de la CE en tant qu'autorité contractante
<i>Programmation annuelle:</i>	Délégation de la Commission européenne en Russie
<i>Document de stratégie et</i>	Document de stratégie 2002-2006 de la Russie
<i>PIN associés:</i>	Programme indicatif national 2004-2006 de la Russie
<i>Remarques:</i>	Aucune dépense administrative ne sera financée au titre du présent programme.

2. RESUME DU PROGRAMME

Le programme national d'action 2004 pour la Fédération de Russie englobe une série d'actions visant à soutenir les réformes économiques, sociales, administratives et législatives du gouvernement russe. Le programme appuie la mise en œuvre pratique des aspects clés du dialogue politique de haut niveau entre l'UE et la Fédération de Russie et contribuera à la mise en œuvre de l'accord de partenariat et de coopération, du plan d'action en faveur de la dimension septentrionale et des objectifs de la stratégie commune pour la Russie.

Les mesures d'assistance technique prévues dans le présent programme d'action ont été adoptées d'un commun accord avec l'unité nationale de coordination.

Sur la base du règlement (CE, EURATOM) n° 99/2000 du Conseil relatif à la fourniture d'une assistance aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale, le programme mettra en œuvre des activités dans les domaines de coopération sélectionnés au titre du programme indicatif national 2004-2006 de la Russie, à savoir: "Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative",

"Soutien au secteur privé et aide au développement économique" et "Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition".

Le programme d'action 2004 comprend également des activités visant à soutenir l'**Action spéciale pour Kaliningrad** définie dans le programme indicatif national 2004-2006 de la Russie.

Le programme d'action 2004 sera financé par une subvention de la CE d'un montant de 94 millions d'euros et, outre le programme Tempus, il englobera 25 *projets individuels* et le Programme de partenariat et de renforcement des institutions (IBPP).

Lors de la sélection des projets, une attention particulière a été accordée à l'impact systématique prévisible du projet, à sa cohérence avec les réformes menées par le gouvernement russe et à la coordination avec les programmes des États membres et d'autres donateurs. Une attention particulière a également été portée aux besoins et à la capacité d'absorption de chaque secteur, au choix des homologues, notamment de leur motivation vis-à-vis du processus de réforme et de leur capacité de mise en œuvre, à l'appréciation des risques et des hypothèses, ainsi qu'à l'expertise européenne disponible et aux avantages comparatifs du programme.

Tableau 1 - Programme national d'action 2004 pour la Russie – Enveloppes par domaine de coopération-
Tableau récapitulatif

	Domaine de coopération	€M
I.	Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative	25
II.	Soutien au secteur privé et aide au développement économique	35
III.	Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition (comprenant l'action spéciale pour Kaliningrad)	28
	Programmes de microprojets - Partenariat et renforcement des institutions – Société civile	6
	Total	94

Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative

Le programme d'action 2004 apporte un soutien au développement d'un cadre législatif et réglementaire des structures gouvernementales et administratives, assorti de définitions précises quant aux domaines de compétence et de responsabilité, et plus particulièrement quant à leur répartition entre les autorités fédérales, régionales et locales. Le programme aidera les gouvernements régionaux à introduire les techniques de budgétisation modernes utilisées par les organismes nationaux aux niveaux fédéral et régional, ainsi qu'un système de marchés publics plus transparent et plus efficace afin de réduire les risques de corruption et d'optimiser le rapport qualité-prix des dépenses publiques. Une assistance sera également fournie à la Douma et au ministère du développement économique et du commerce afin d'améliorer leurs performances administratives.

Le renforcement du régime des peines en milieu ouvert figure parmi les résultats escomptés du programme indicatif national 2004-2006. À cet égard, le programme encouragera les alternatives à l'incarcération et aidera à réduire la population carcérale.

Le programme contribuera également au renforcement de la capacité de la Russie à lutter contre la criminalité organisée en sensibilisant les victimes potentielles et les organismes concernés au problème de la traite et aux possibilités de migration en toute légalité et en sécurité et en soutenant les efforts des autorités compétentes. Par ailleurs, une législation fédérale sera élaborée afin de contribuer à la création d'un système de gestion efficace des migrations. Le programme jettera les bases de la coopération régionale destinée à soutenir les forces de police nationales de tous les États partenaires dans la lutte contre la criminalité nationale et internationale.

Enfin, dans ce domaine de coopération, le programme visera à favoriser la participation de la société civile en ce qui concerne les problèmes environnementaux d'envergure mondiale.

Soutien au secteur privé et aide au développement économique

Le programme d'action 2004 se concentrera avant tout sur l'intégration de la Russie dans l'économie internationale. Cet objectif se traduit essentiellement par des projets commerciaux ayant trait aux procédures douanières et aux règles sanitaires et phytosanitaires, identifiées comme des domaines cruciaux pour l'approfondissement des relations économiques entre l'UE et la Russie dans la perspective d'un espace économique commun, et reconnaît également l'importance de certains secteurs particuliers (PME innovantes, sidérurgie) dans ce processus. Le programme tient compte de la menace grandissante posée par les activités commerciales illégales et propose de mettre en place une coopération avec la Fédération de Russie en ce qui concerne le contrôle des exportations des biens à double usage, élément essentiel pour la non-prolifération des armes de destruction massive. Le programme d'action 2004 poursuit la réforme du secteur financier, en accord avec les politiques de la Russie, par des actions ciblées sur les normes IFRS et l'accès des PME aux financements et aux marchés financiers.

S'agissant des réformes de secteurs particuliers, le programme complétera la mise en œuvre de la stratégie de la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie en se penchant sur l'analyse économique des centrales hydrauliques de petite envergure. Le programme soutiendra l'amélioration du réseau de gazoducs de la Fédération de Russie.

Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition

Dans le cadre de ce domaine de coopération, le programme poursuit les précédents efforts visant à approfondir la réforme du secteur social, tout en contribuant à la satisfaction des besoins de la population au regard de la protection sociale. Il se concentre sur les services aux personnes handicapées et sur les infrastructures sanitaires de base. Le programme d'action 2004 englobe des projets dans le domaine de l'enseignement supérieur au titre de Tempus, permettant aux étudiants russes et aux personnels enseignants en milieu universitaire de participer à des programmes de

coopération. Enfin, le programme vise également à améliorer la gestion des services municipaux.

Action spéciale pour la région de Kaliningrad

Le programme d'action 2004 met en œuvre deux des composantes identifiées par le programme indicatif national 2004-2006: la santé et l'éducation. Le programme soutiendra l'administration régionale de Kaliningrad, qui a collaboré étroitement dans le cadre de la sélection et de l'évaluation des propositions de projets, afin d'améliorer les services de santé dans la région en favorisant la mise en place de programmes de prévention en milieu rural notamment. Il fournira également une assistance technique et des conseils en matière de politique dans le cadre de la conception, de la définition et de la gestion des politiques du marché du travail dans les régions, assurera la promotion du système d'enseignement et de formation professionnels dans la région et mettra au point un système de formation continue des travailleurs.

3. SITUATION DU PAYS

En 2003, le président Poutine bénéficiait toujours d'une très bonne cote de popularité lui permettant de consolider son pouvoir. Il a été réélu à la majorité écrasante aux élections présidentielles de mars 2004. Les élections parlementaires de décembre 2003 se sont clôturées par une victoire écrasante du parti "Russie Unie" soutenu par le Kremlin, qui a obtenu une majorité des deux tiers à la nouvelle Douma. Cette situation facilitera encore davantage l'adoption des lois élaborées par le gouvernement et l'administration présidentielle.

En 2003, le paysage médiatique russe est devenu moins pluraliste, notamment suite à la fermeture du réseau de télévision indépendant TV6. Plusieurs signes démontraient par ailleurs l'influence croissante des services de sécurité au Kremlin et le contrôle renforcé sur la société civile.

Une restructuration du gouvernement entraînant la diminution du nombre de ministères de 30 à 14 (passé ensuite à 15) introduite en mars 2004 semble être la première étape de la mise en œuvre des plans de réforme administrative. Un nouveau niveau de gouvernement fédéral comprend les Services fédéraux (auxquels sont confiées les fonctions d'inspection) et des Agences (fonctions de mise en œuvre et de réglementation), dont la plupart sont subordonnées aux ministères compétents. La nouvelle structure du gouvernement tient manifestement compte des recommandations d'une commission spéciale gouvernementale qui a proposé la suppression de fonctions gouvernementales superflues et inutiles ; la législation d'application est en préparation. Il est prévu que les fonctions d'inspection et de contrôle soient transférées ultérieurement à de nouveaux organismes indépendants ou au secteur privé. En ce qui concerne la réforme de la fonction publique, après le vote en 2003 d'une loi-cadre sur le service public (comprenant les agences militaires et les forces de l'ordre), la Douma devrait adopter plus tard dans l'année un projet de loi général de modernisation du service public, qui comprend des dispositions concernant les conflits d'intérêts. Fin 2003, le président Poutine a fait de la lutte contre la

corruption une priorité distincte, en mettant l'accent sur une application plus stricte des lois. Un nouveau conseil anticorruption a été créé en novembre 2003.

La réforme fédérale a avancé en 2003 avec l'adoption d'une législation délimitant les pouvoirs respectifs des autorités fédérales, régionales et municipales. Les modifications correspondantes des Codes fiscal et budgétaire devraient renforcer la tendance affichée ces dernières années et consistant à transférer les recettes vers le centre fédéral. Une nouvelle loi instituant une structure de gouvernement local à deux niveaux a également été votée, mais son entrée en vigueur est prévue pour 2006. Le troisième stade de la réforme fédérale, qui envisage la fusion des régions, a également commencé.

La réforme judiciaire s'est poursuivie avec l'adoption d'amendements au Code pénal réduisant les peines applicables aux petits délits et pour possession de drogue destinée à un usage personnel. Il n'a été fait état d'aucun progrès en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes antérieures, les procureurs continuant d'avoir une influence écrasante sur les décisions de justice. La corruption du système judiciaire demeure un problème. Un autre amendement essentiel au Code pénal définit la traite des êtres humains conformément aux normes internationales et punit plus sévèrement ce crime.

En 2003, le président Poutine a fixé comme objectifs le doublement du PIB en dix ans et la réduction de la pauvreté. Selon les chiffres officiels, 31 millions de personnes vivent en dessous du minimum physiologique (environ 60 dollars américains par mois). En 2003, l'économie russe a connu une nouvelle année d'excellente croissance, grâce à l'augmentation de la production de pétrole et au prix mondial élevé des produits pétroliers et énergétiques. Le PIB a affiché une croissance considérable, sachant que les dernières estimations du ministère du développement économique et du commerce prévoient 6,9 % pour l'année. L'inflation est tombée à 12 % en 2003, conformément à l'objectif du gouvernement.

Le budget fédéral de 2003 a affiché un excédent de 1,6 % du PIB. Pour 2004, l'objectif est fixé à un excédent de 0,5 % du PIB. La dette extérieure de la Russie a reculé en termes absolus et relatifs.

L'avancement des réformes structurelles a été mitigé en 2003. La réforme des monopoles naturels a essentiellement avancé dans les secteurs de l'électricité et des chemins de fer, alors que le secteur du gaz est toujours à l'examen. Dans le domaine des finances publiques, l'évolution la plus significative concerne la création du fonds de stabilisation destiné à accumuler les excédents de recettes générées par les exportations de pétrole. Une réforme importante a résidé dans l'adoption du nouveau Code des douanes, avec effet au 1^{er} janvier 2004. La poursuite des réformes structurelles devrait rendre le climat plus propice aux entreprises en Russie.

À la suite du sommet UE-Russie du 21 mai, les négociations ont été conclues concernant les conditions de son adhésion à l'OMC. Bien que la Russie ne soit pas encore membre de l'OMC, et qu'il faudra un certain temps avant qu'elle le soit, c'est un point important étant donné que l'UE est de loin le principal partenaire commercial de la Russie. Au cours de ce même sommet, la Russie a donné des signaux positifs à propos de la ratification du protocole de Kyoto et le projet de plan d'action de l'UE concernant les quatre espaces communs a été transmis comme base de discussions

plus approfondies. Il a aussi été convenu d'étendre l'APC aux nouveaux États membres.

4. ASSISTANCE PRECEDENTE DE LA CE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

Depuis 1991, Tacis est le premier programme d'assistance technique venant soutenir le processus de transition de la Russie. Plus de 2,6 milliards d'euros y ont été consacrés sous la forme de programmes d'action nationaux et par le biais d'initiatives multinationales.

Le programme Tacis a offert diverses formes d'assistance avec différents degrés de réussite. Les microprojets de conseils en matière de politique qui répondent rapidement aux besoins des gouvernements mettant en place des initiatives de réforme sont utiles sur le court terme, bien que la capacité du gouvernement russe à mettre en œuvre les réformes dans certains domaines ait été surestimée. Les principaux projets d'assistance technique portent sur le développement des relations, le renforcement des capacités et l'acquisition de compétences. On ne peut donc en mesurer les résultats que sur le plus long terme.

Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative

Dans le domaine de la réforme juridique, Tacis a joué un rôle non négligeable en ce sens où il a contribué à l'élaboration d'une législation et de réglementations axées sur le marché. Les instruments de conseil en matière politique de haut niveau, tels que le Programme de conseil en matière politique, se sont avérés être particulièrement utiles.

Cependant, l'impact de ces actions a souvent été limité par le passé en raison de l'absence de stratégie globale de la Russie en matière de réforme administrative. Dans le domaine judiciaire, les initiatives Tacis antérieures se sont centrées sur la protection juridique des opérateurs économiques, mais ces activités ont jusqu'à maintenant été insuffisantes pour avoir des retombées significatives, et le pouvoir judiciaire représente encore le pilier le plus faible.

La réforme administrative a été inscrite au rang des priorités du président, du gouvernement et de la Douma de la Fédération de Russie. La reconnaissance de ces initiatives à un stade précoce par la Commission européenne et le soutien que celle-ci y a apporté au travers de la mise en œuvre de plusieurs projets ont permis de jeter les fondements d'une coopération avec le gouvernement russe. La réforme judiciaire engagée par le président est une priorité au titre du programme de développement à long terme de la Russie.

Néanmoins, certains partenaires de projets ont encore du mal à comprendre le concept de l'assistance technique. Concernant la réforme administrative, il y a un manque de transparence pour certaines décisions techniques, et même un sentiment de manque de garanties quant à l'irréversibilité de la réforme.

Soutien au secteur privé et aide au développement économique

L'assistance antérieure a fourni une aide directe considérable aux entreprises, en promouvant la restructuration et la réorganisation des entreprises russes et en faisant découvrir à des milliers d'entreprises de toutes tailles les techniques de gestion modernes pour leur permettre d'améliorer leurs résultats. En particulier, Tacis a soutenu l'émergence du secteur des PME et abordé d'autres questions cruciales telles que le développement et la réhabilitation du secteur bancaire. Ce soutien a joué un rôle important pour les entreprises russes privatisées, qui n'étaient jamais intervenues auparavant comme des opérateurs économiques prenant des décisions économiquement judicieuses, notamment dans un contexte caractérisé par l'une des chutes les plus brutales du PIB jamais observée et la crise financière de 1998, à l'origine d'une diminution radicale de leurs ressources financières.

Les infrastructures juridiques et institutionnelles inadéquates ont néanmoins entravé le développement du secteur économique étant donné que, par exemple, des obstacles administratifs et juridiques ou le manque de financement venaient freiner le développement des PME. L'assistance de la CE s'est ainsi centrée sur un niveau plus systémique, dans le but de rendre le climat global propice aux entreprises et aux investissements et de soutenir, par exemple, la réforme des procédures d'insolvabilité, qui concernent quasiment tous les opérateurs économiques.

Parallèlement, la reprise de l'économie russe et le développement des relations UE-Russie ont renforcé l'accent mis sur les problèmes mis en lumière par le dialogue politique ainsi que les questions commerciales, comme les droits de propriété intellectuelle ou le rapprochement des normes.

Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition

L'impact a été important quant au développement des ressources humaines, avec une amélioration significative de la qualité de la formation dans l'enseignement (enseignement supérieur, EFP et établissements de formation à la gestion). Le programme Tempus est l'un des principaux instruments dans ce domaine. Il a en effet contribué de manière considérable au développement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur russes et européens.

Le secteur social a attiré un soutien Tacis moins important que prévu, en raison du manque de clarté des politiques des autorités russes et de leur capacité d'absorption relativement faible. Les actions Tacis antérieures ont tout de même contribué à améliorer la gouvernance globale de la sécurité sociale, favorisé les partenariats avec des ONG en matière de protection sociale et renforcé l'efficacité des services municipaux.

Le tableau ci-dessous montre les montants engagés, contractés et déboursés dans le cadre des précédents programmes d'action nationaux.

Tableau 2 – Programmes d'action nationaux pour la Russie- montants engagés, contractés et déboursés

	Fin mise en œuvre*	engagés	contractés	payés	Solde
Programme d'action 1998	31/12/04	16 500 000	17 622 155	16 826 613	793 542

Programme d'action 1999	31/12/04	69 960 000	44 099 495	34 649 841	9 449 654
Programme d'action 2000(C)	30/06/05	9 000 000	8 943 736	4 162 437	4 781 299
Programme d'action 2000	30/06/06	35 000 000	32 901 499	14 648 905	18 252 594
Programme d'action 2001**	30/06/07	77 000 000	55 398 989	12 529 373	42 869 616
Programme d'action 2002**	31/12/06	77 000 000	63 021 554	424 797	62 596 757
Programme d'action 2003***	-	95 000 000	-	-	-
Bistro 1999	31/12/04	5 000 000	5 000 000	4 590 651	409 349
Bistro 2000	30/06/06	3 000 000	3 000 000	2 481 104	518 896
Conseil en matière de politique - PA 2000	30/06/07	4 000 000	2 985 910	1 348 565	1 637 345
IBPP - PA 2000	30/06/07	12.000.000	11.784.229	5.607.635	6.176.593

Source: Plan de gestion annuelle 2004 de la Délégation / CRIS

* Extensions prises en compte

** À l'exclusion de Tempus

*** Convention de financement non encore signée par la Russie

Les conclusions des examens et évaluations antérieurs et en cours du programme Tacis ont influencé le développement du programme d'action à plusieurs égards:

- Le programme s'est centré sur un nombre limité de domaines, convenus suite à une démarche de dialogue liée au processus de mise en œuvre de l'accord de partenariat et de coopération. Les domaines prioritaires sélectionnés pour bénéficier d'une aide sont importants pour les relations UE/Russie, de même que pour le programme de réformes du gouvernement.
- Les instruments de conseil en matière de politique de haut niveau se sont avérés particulièrement utiles, notamment les microprojets qui répondent rapidement aux besoins des initiatives de réforme politique. Cette coopération est aussi importante puisque les projets de conseil en matière de politique peuvent donner lieu à de nouvelles initiatives dans le cadre du programme principal.
- Des progrès ont été réalisés dans des domaines spécifiques de grande importance économique, où l'assistance de l'UE a joué un rôle considérable dans l'alignement des règles de la Russie sur les pratiques internationales ou européennes.
- La mise en œuvre de certains projets est entravée par leur dépendance à l'évolution du programme politique comme, par exemple, les projets liés à l'adhésion à l'OMC. Les projets abordant les priorités politiques sont susceptibles de faire l'objet de conflits institutionnels internes, qui peuvent compromettre leur mise en œuvre.
- L'impact de projets particuliers a été limité par la lenteur des progrès dans le cadre réglementaire et institutionnel.
- Il s'est avéré difficile de se mettre d'accord sur les projets ayant trait au dialogue sur l'énergie UE/Russie.
- La capacité d'absorption des bénéficiaires russes est limitée. Des projets d'assistance technique de plus grande ampleur ne sont pas toujours possibles si l'on aspire à une mise en œuvre réussie et efficace.

- Les efforts doivent se concentrer autant que possible sur un nombre limité de régions, afin de maximiser les synergies entre les initiatives, ainsi que l’impact et la visibilité, tout en promouvant la diffusion et la reproduction dans un plus grand groupe de régions.
- Pour assurer un plus fort impact de l’assistance technique et sa viabilité, l’accent doit être mis sur l’élaboration de modèles et de systèmes destinés à être reproduits dans des situations / conditions différentes. Ces modèles doivent bénéficier du soutien sans réserve des autorités fédérales afin d’en permettre une bonne diffusion.
- L’appui communautaire privilégiera l’application de la législation existante, à titre de reconnaissance du fait que beaucoup a été fait en ce qui concerne les exigences formelles et pour répondre à la conviction largement répandue selon laquelle la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires devient de plus en plus le principal enjeu en Russie.
- L’expérience passée a montré que le développement maximal des interactions et de la coopération entre l’État et le secteur associatif produit des résultats particulièrement utiles en termes de modèles de bonnes pratiques applicables dans d’autres régions et dans d’autres contextes.
- Le réseau des bureaux d’aide locaux doit collaborer étroitement avec les autorités locales et régionales afin de promouvoir et faciliter la participation des régions aux projets et aux initiatives Tacis ainsi que pour faciliter la diffusion des résultats.
- Les projets mis en œuvre dans le cadre du programme d’action ont encouragé la présence des organisations de la société civile en qualité de partenaires. Cependant, dans la plupart des cas, ces organisations n’ont pas la capacité d’être le moteur de changements législatifs ou politiques majeurs.
- Pour garantir la réussite d’un projet, ce sont les ministères compétents qui doivent être à l’origine des changements législatifs.

5. COMPOSANTES DU PROGRAMME

5.1. Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative

Au titre de ses efforts de longue haleine en vue de l’instauration d’un État moderne et performant, le gouvernement de la Fédération de Russie a entrepris un vaste programme de modernisation et d’amélioration de l’administration publique (y compris le renforcement des compétences professionnelles et la limitation du pouvoir discrétionnaire de décision des fonctionnaires), et de participation accrue des citoyens et de la société civile dans l’élaboration des réglementations et le contrôle de la fonction publique. Cette modernisation a pour objectif principal d’accroître l’efficacité de l’administration publique en termes de prestation de services aux citoyens, de consolider l’État de droit et d’éliminer les entraves administratives auxquelles se heurtent les entreprises.

Le projet **Gestion des finances publiques sous-nationales** aidera les gouvernements régionaux à introduire les techniques de budgétisation modernes utilisées par les organismes nationaux au niveau fédéral et régional. En outre, le projet **Réforme des marchés publics II** contribuera à un système de marchés publics plus transparent et plus efficace, pour ainsi réduire les risques de corruption et optimiser le rapport qualité-prix des dépenses publiques. De même, le projet **Assistance juridique à la Douma** fournira des conseils en matière technique et politique destinés à améliorer le fonctionnement de la Douma. Ce projet part du principe que, s'il est possible d'améliorer le soutien aux députés, il en sera alors de même de la qualité de la législation votée par cette assemblée. Enfin, ce secteur satisfait une demande du gouvernement russe concernant le renforcement du soutien local et régional au ministère du développement économique et du commerce par l'intensification du **soutien à l'UNC** et au réseau existant de bureaux d'aide locaux.

Des institutions judiciaires nationales en bon état de fonctionnement sont une condition essentielle à une application effective de la législation. Elles sont également un préalable à l'instauration d'un climat propice à l'activité économique et aux investissements russes et européens. Elles sont essentielles pour la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et de la société civile.

Dans le cadre de la *Réforme judiciaire*, le projet **Alternatives à l'incarcération en Fédération de Russie** assurera la promotion des alternatives à l'incarcération et permettra de réduire la population carcérale. Parmi les résultats escomptés, le projet sensibilisera le public aux effets négatifs d'un recours généralisé à l'emprisonnement à titre de peine.

Il est dans l'intérêt commun de la Fédération de Russie et de l'UE d'intensifier leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. C'est dans cette perspective que le Conseil européen a adopté, en 2000, un "*Plan d'action de l'Union européenne en vue d'une action commune en faveur de la Fédération de Russie pour lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme*". Au titre de la *Lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme*, le programme comprend des mesures dans le domaine de **la traite des êtres humains en Fédération de Russie**, projet destiné à sensibiliser les victimes potentielles et les organismes concernés au problème de la traite et aux possibilités de migration en toute légalité et en sécurité, à réduire le facteur d'approvisionnement, ainsi qu'à soutenir les efforts consentis par les autorités compétentes, les ONG et les organisations internationales pour protéger et réintégrer les victimes de la traite. Par ailleurs, le projet **Modernisation du réseau Interpol** jettera les bases de la coopération régionale destinée à soutenir les forces de police nationales de tous les États partenaires dans la lutte contre la criminalité nationale et internationale.

Pays à la fois de transit et de destination pour les réfugiés, la Russie est également un pays source de réfugiés. Et les carences majeures de son système actuel d'asile incitent les demandeurs d'asile et les réfugiés à poursuivre leur route vers l'ouest, de manière clandestine le plus souvent. Le projet **Développement de la législation sur l'immigration en Fédération de Russie** développera la législation fédérale en matière d'immigration et contribuera à la création d'un système de gestion des migrations efficace.

L'instauration d'une société civile forte permet aux citoyens d'influencer davantage la politique sociale, culturelle et économique, et de demander des comptes au gouvernement. Ce processus est lent en Russie, et la plupart des organisations non gouvernementales (ONG) reconnues sont considérées comme peu développées. Le **programme de partenariat et de renforcement des institutions** appuiera la coopération au niveau local par des partenariats entre les organisations non gouvernementales et/ou les autorités locales insistant particulièrement sur le développement de la société civile. Le projet **Participation de la société civile aux décisions environnementales** visera à soutenir le développement d'une position civile nationale en Russie en ce qui concerne les problèmes environnementaux d'envergure mondiale. Le projet étudiera également les problèmes d'application de la législation environnementale en Fédération de Russie.

5.2. Soutien au secteur privé et aide au développement économique

L'assistance dans ce domaine de coopération continuera de soutenir les stratégies du gouvernement russe en matière de réforme économique tout en favorisant l'intégration des politiques commerciale et d'investissement dans une stratégie élargie de développement durable associant les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Ceci est conforme aux réformes économiques que la Russie a vigoureusement menées au cours des quelques dernières années, dans le but de parvenir à un développement économique durable à long terme.

L'objectif général du *Soutien à l'intégration de la Russie dans l'économie internationale*, c'est-à-dire l'approfondissement de l'intégration du pays dans l'économie mondiale, sera atteint grâce à cinq mesures spécifiques. La première, **Élimination des barrières commerciales – Mesures sanitaires et phytosanitaires**, visera le rapprochement des règles sanitaires et phytosanitaires de l'Union européenne et de la Fédération de Russie, conformément aux exigences de l'OMC. Elle améliorera également l'évaluation et le contrôle de la qualité et de la sécurité des produits, tout comme elle perfectionnera les compétences professionnelles du personnel des services vétérinaires et assurera une sensibilisation générale. Le projet **Contrôle des exportations de biens à double usage** abordera les aspects relatifs à la réglementation et à l'application de la législation par le biais de mesures d'aide juridique et de renforcement des capacités institutionnelles, et renforcera la coopération entre les institutions spécialisées russes et européennes en organisant des rencontres entre les experts russes et européens sur des sujets spécifiques du contrôle des exportations et en formant les fonctionnaires russes. Le projet portera également sur les relations entre le gouvernement et le secteur industriel, sensibilisera l'industrie à la réglementation en matière de contrôle des exportations et soutiendra la mise en place d'un centre d'information sur l'internet. Le **Mécanisme CE-Russie pour la restructuration de l'industrie sidérurgique** appuiera la restructuration des entreprises sidérurgiques russes dans un cadre de développement durable et contribuera à l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la restructuration du secteur sidérurgique en développant les PME dans ce secteur et en stimulant la consommation d'acier. Le projet **Modernisation du système de transit douanier** vise à permettre un bon fonctionnement du transit de marchandises en Fédération de Russie, reposant sur l'ensemble des exigences des procédures

douanières européennes ou de procédures identiques ou similaires. Enfin, le projet **Soutien aux PME russes innovantes axées sur l'exportation** a pour objet de renforcer les relations commerciales entre l'UE et la Russie en soutenant les PME russes innovantes axées sur l'exportation par l'apport d'une expertise spécialisée, la création d'un environnement plus propice aux entreprises, l'instauration de relations commerciales avec des partenaires européens et des infrastructures d'accueil.

Pour ce qui est de la *Réforme du secteur financier*, le programme vise à instaurer un climat propice aux entreprises et aux investissements, grâce à des apports plus importants et plus larges d'investissements nationaux et étrangers dans le secteur de la production de l'économie russe. Un secteur financier exerçant pleinement son rôle est crucial pour le développement économique.

Le projet **Renforcement des établissements bancaires russes/Financements des PME** permettra aux banques sélectionnées d'améliorer leur gouvernance et leur structure organisationnelle afin de devenir des institutions financières saines en mesure d'appliquer les meilleures normes bancaires. Quant au projet **Développement des marchés financiers russes**, il aura pour vocation de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale pour le développement de marchés financiers efficaces. Enfin, le projet **Passage aux normes IFRS dans le secteur bancaire** contribuera à la transition vers les normes IFRS dans le secteur bancaire russe en améliorant les compétences bancaires, en révisant et en améliorant le cadre législatif actuel et en transférant aux banques russes les meilleures pratiques européennes en matière d'application des normes IFRS

D'autre part, ce programme d'action *soutiendra le dialogue politique dans des domaines spécifiques* au moyen de projets tels que celui concernant l'**harmonisation des normes techniques dans le secteur du gaz**, visant à établir une coopération permanente entre les organismes russes et européens responsables de la normalisation, de l'inspection et de l'accréditation dans le secteur du gaz, ainsi qu'un système de vérification de la conformité de la Russie et de l'UE aux normes, règles et pratiques applicables à tous les stades de la production/transmission de gaz. Le projet **Politique en faveur des énergies renouvelables et réhabilitation des centrales hydrauliques de petite envergure** a pour objet d'élaborer des propositions en vue de la mise en place des conditions nécessaires et de fournir des recommandations techniques pour la mise en œuvre de la stratégie russe dans le domaine de l'énergie.

Le domaine du *Soutien à la planification de l'infrastructure* reflète l'objectif général à long terme de la coopération UE/Russie dans le secteur du gaz, à savoir la mise en place de systèmes réglementaires convergents, fondés sur les mêmes principes et les mêmes mécanismes. L'ultime objectif réside dans la réalisation d'une interopérabilité améliorée d'un système de transport de gaz continental européen basé sur les normes et les pratiques industrielles européennes. Le projet **Observatoire et plans de modernisation des réseaux de transport de gaz et de pétrole** vise l'amélioration de la sécurité et de la fiabilité des conduites de transport de gaz de la Fédération de Russie vers les pays de l'UE en soutenant la mise en place d'activités techniques et d'investissement.

5.3. Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition

En dépit des progrès économiques réalisés depuis 1999, la Russie reste confrontée à d'importants problèmes sociaux, et notamment à un niveau élevé de pauvreté, à une forte accentuation des disparités sociales et à une détérioration de la santé publique. Près de trente pour cent de la population vit en deçà du seuil de pauvreté avec un revenu inférieur au minimum physiologique. Les groupes les plus vulnérables sont, à cet égard, les enfants, les familles à faibles revenus et les personnes âgées. La pauvreté contribue également à la détérioration de la santé des groupes les plus exposés, en particulier les anciens prisonniers.

Le relèvement du niveau de vie, l'atténuation de la pauvreté et des écarts de revenus, et un meilleur ciblage des ressources sociales en vue de répondre aux besoins des groupes vulnérables identifiés sont les grands objectifs du programme d'action 2004.

L'objectif général du projet **Services de réhabilitation pour les personnes handicapées** réside dans la création d'un système de réhabilitation des personnes handicapées dans la perspective de leur intégration totale dans la société. Ce système doit se composer d'éléments interdépendants comme, par exemple, un programme de réhabilitation, des normes nationales en faveur de la réhabilitation et de l'inclusion sociale des personnes handicapées, un réseau d'institutions de réhabilitation, des organismes administratifs pour la réhabilitation des personnes handicapées avec des sous-structures et une aide sociale aux familles ayant des enfants handicapés.

Fédération de Russie
Tacis – Programmes d'action nationaux*

Tableau 3 – Fonds indicatifs attribués par le biais du programme national d'action à la Fédération de Russie

(millions d'euros)	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative	47	9	18	19	46	24	16	30	15	28	28	17	26	323
Soutien au secteur privé et aide au développement économique	27	31	50	43	41	31	29	31	18	14	19	18	17,5	369,5
Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition	0	16	19	0	7	10	11	3	7	6	16	32,5	24	151,5
Développement de réseaux d'infrastructures	74	35	39	38	35	23	24	20	14	0	3	0	0	305
Promotion de la protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles	13	0	0	0	0	6	5	10	8	4	0	4	3	53
Développement de l'économie rurale	51	20	12	16	17	10	13	9	5	0	0	0	0	153
Conseils en matière de politique, Programmes de microprojets, Bistrot et Réserves	0	0	13	19	4	21	27	24	20	35	20	16,5	22,5	222
Tempus	0	0	0	15	11	8	8	13	11	11	10	10	10	107
Total du programme national d'action	212	111	151	150	161	133	133	140	98	98	96	98	103	1684

* Y compris l'action spéciale en faveur de la région de la mer Baltique – Programme d'action 1999-2003

Source: Document de stratégie 2002-2006 - Programme indicatif national 2002-2003

Le projet **Services de soins de santé primaires aux niveaux fédéral et municipal** appuiera la réforme du système de soins de santé de la Russie en mettant au point une méthodologie claire pour le développement des soins de santé primaires reposant sur les polycliniques. Ce projet soutiendra en priorité la prévention, tant au niveau municipal qu'au niveau fédéral.

L'éducation constitue l'un des domaines prioritaires d'action du gouvernement russe. **Tempus** est destiné à soutenir la réforme et la restructuration du système d'enseignement supérieur russe, ainsi que son adaptation aux nouveaux besoins socioéconomiques, en s'intéressant plus particulièrement aux régions. Il vise cet objectif grâce à une interaction et une coopération équilibrée entre les institutions des États membres de l'UE et des pays partenaires, organisées en consortium. Les consortiums créent des liens de coopération de longue durée entre les partenaires, ce qui devrait déboucher sur des questions telles que la reconnaissance universitaire, le transfert de crédits et l'élaboration de programmes communs. Les domaines prioritaires des activités Tempus sont définis conjointement par la Commission européenne et les autorités nationales en fonction des domaines de coopération prévus par le principal programme Tacis. Les projets portent notamment sur: (1) le développement et le renouvellement des programmes de cours dans les domaines prioritaires; (2) la réforme et la modernisation des structures et de la gestion des établissements d'enseignement supérieur en vue du renforcement de leur rôle dans la société; (3) la mise en place de formations pour remédier à la pénurie de compétences spécialisées pendant la réforme économique, notamment par la consolidation des liens avec l'industrie; (4) la contribution de l'enseignement supérieur et de la formation à la citoyenneté et au renforcement de la démocratie.

Enfin, le programme national d'action 2004-2006 fixe l'objectif de progresser vers la mise en place d'un ensemble de services municipaux efficaces, sûrs et accessibles. Le **Programme de soutien aux investissements municipaux II** (MISP II) contribuera à améliorer les conditions de vie de la population de la Fédération de Russie grâce à la modernisation et à l'amélioration des services municipaux, parmi lesquels l'adduction d'eau et le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et le chauffage urbain. En outre, la fourniture d'une assistance technique ciblée aux municipalités aura un effet de levier sur les investissements des institutions financières internationales (IFI).

Le programme d'action comporte deux projets pour ce qui concerne *l'Action spéciale pour la région de Kaliningrad*, qui relèvent tous deux du domaine de coopération *Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition*. Le projet **Améliorer l'état de santé de la région de Kaliningrad** aidera l'administration régionale de Kaliningrad à améliorer les services de soins de santé dans la région, en soutenant l'élaboration de programmes de prévention en milieu rural notamment. Ce projet contribuera par ailleurs au renforcement des services chargés des maladies transmissibles dans la région dans le but de réduire la transmission de maladies telles que les MST, l'hépatite, la tuberculose et le VIH/SIDA. Enfin, il renforcera les capacités d'équipement des établissements de soins de santé concernés. Quant au projet **Formation professionnelle et ressources du travail à Kaliningrad**, il fournira une assistance technique et des conseils en matière de politique dans le cadre de la conception, de la définition et de la gestion des politiques du marché du travail dans les régions, assurera la promotion du système d'enseignement et de formation professionnels dans la région et mettra au point un système de formation continue des

travailleurs et de perfectionnement du personnel des entreprises, en fonction des besoins du marché du travail.

* * *

Le programme comprend également le **Programme de partenariat et de renforcement des institutions**, qui favorisera la coopération au niveau local par le biais de partenariats entre un large éventail d'organisations non gouvernementales et/ou d'autorités locales de Russie et des États membres de l'UE.

6. ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE DE LA CE EN DEHORS DU PRESENT PROGRAMME D'ACTION

Le programme national d'action 2004 sera complété par une assistance distincte émanant des budgets 2004 au titre des programmes d'action pour la coopération transfrontalière, en particulier le financement des programmes concernant le nouveau voisinage et le franchissement des frontières; le programme de promotion de la sûreté nucléaire; le programme de coopération régionale; le soutien au Centre international pour la science et la technologie ainsi que le programme d'aide humanitaire d'ECHO dans le nord du Caucase. En outre, un certain nombre de projets visant à consolider l'État de droit en Russie, financés dans le cadre de l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme, en sont actuellement au stade de la mise en œuvre. Afin d'assurer la complémentarité de ces actions et d'éviter toute répétition inutile, ces activités seront dûment prises en considération.

7. COORDINATION AVEC D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS

Les échanges de vues et d'informations avec les États membres de l'UE et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux concernant leurs programmes respectifs d'assistance se sont intensifiés. La délégation de la Commission européenne en Russie entretient un dialogue régulier avec les ambassades des États membres, les institutions financières internationales (IFI) et d'autres bailleurs de fonds importants. Pour sa part, l'Unité nationale de coordination Tacis organise régulièrement des réunions et des échanges de vues avec d'autres donateurs et les IFI. Les différentes actions prévues dans le programme complèteront les expériences des autres donateurs et en tireront parti.

Dans le domaine de la prévention de la traite des êtres humains, le programme sera coordonné avec les travaux du gouvernement américain, à l'origine d'une nouvelle législation russe sur la traite des êtres humains et des efforts de l'**UNHCR** et de l'**OIM** quant aux problèmes migratoires. La coopération actuelle avec le **Conseil de l'Europe** sera également analysée et prise en considération. La **France** met en œuvre un petit programme de formation dans le domaine de la réforme judiciaire, à la fois en Russie et en France. **L'USAID** et **SIDA** continuent de soutenir activement la société civile et de fournir une assistance aux médias indépendants notamment.

Les questions concernant l'environnement seront coordonnées avec la communauté internationale de donateurs dans le cadre de la stratégie pour l'environnement de la région EOCAC.

Pour ce qui est du secteur économique, des projets commerciaux viendront compléter les efforts des États membres. Le projet relatif au contrôle des exportations de biens à double usage tire parti des actions entreprises par les **États membres** dans le cadre de l'action conjointe de l'UE pour la non-prolifération des armes de destruction massive, et complètera les efforts des **États-Unis** dans ce domaine. Le mécanisme pour la restructuration de l'industrie sidérurgique sera coordonné avec les actions mises en œuvre dans le passé et à l'heure actuelle par la **BERD, la Banque mondiale** et l'**OCDE**. Le projet concernant les PME innovantes axées sur l'exportation poursuivra les programmes de coopération de longue date des **États membres**, comme les projets du DfID et du ministère du commerce et de l'industrie (DTI) **britanniques** en faveur de la création d'entreprises et d'emplois dans les villes ayant accueilli des centrales nucléaires aujourd'hui fermées, le programme Transform en **Allemagne**, et les projets du **Danemark** et de la **Suède** à Kaliningrad et dans le Nord-Ouest, pour ne citer que quelques exemples. Enfin, l'**USAID** met en œuvre un programme d'assistance technique pour la supervision bancaire qui sera complété par le présent programme d'action.

La coopération avec la **BERD** sera particulièrement importante dans le domaine économique, puisque le projet *Renforcement des établissements bancaires russes/Financements des PME* sera mis en œuvre par le biais d'un accord direct avec la BERD elle-même. Le projet sur les marchés financiers russes complètera les interventions d'autres donateurs dans les domaines plus larges de la réforme du secteur financier et de la gouvernance d'entreprise (**BERD, OCDE, Corporation financière internationale, Banque mondiale**). La BERD participera également au programme de soutien aux investissements dans les services municipaux avec d'autres IFI.

Dans le domaine social, le programme tirera parti de l'expérience des projets actuellement financés par le **ministère britannique du développement international** dans ce domaine. Ce ministère est particulièrement actif, dans le cadre d'un microprogramme, dans la lutte contre le VIH/SIDA.

S'agissant de l'Action spéciale pour la région de Kaliningrad, **SIDA** est particulièrement active au moyen de plusieurs projets relatifs à la prévention et à la lutte contre les maladies transmissibles, de même que le ministère **danois** des affaires étrangères avec un certain nombre de projets de moindre envergure. Une coordination étroite est également prévue avec le projet *Resource* russo-danois qui, financé par le ministère **danois** de l'éducation, suit le marché du travail dans la région de Kaliningrad.

8. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

8.1 Date limite de signature de la convention de financement

La convention de financement doit être conclue au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle au cours de laquelle l'engagement financier global correspondant a été adopté. À défaut, les fonds qui lui auront été assignés seront annulés.

8.2 Période d'exécution

- (a) La période de mise en œuvre de la convention de financement commence à la date d'entrée en vigueur de celle-ci et prend fin le 31.12.2011.
- (b) Cette période d'exécution se divise en deux phases distinctes:

- (i) mise en œuvre opérationnelle des activités principales. Cette phase commence au moment de l'entrée en vigueur de la convention de financement et se termine le 31.12.2009.
- (ii) phase de clôture au cours de laquelle les audits finaux et l'évaluation finale sont réalisés parallèlement à la clôture technique et financière des contrats mettant en œuvre la convention de financement. Cette phase commence à la fin de la phase de mise en œuvre opérationnelle et se termine à la fin de la période d'exécution.
- (c) Les dépenses émanant des activités principales ne sont pas éligibles à un financement communautaire à moins d'être engagées au cours de la phase de mise en œuvre opérationnelle. Les dépenses émanant des audits et de l'évaluation finale ainsi que des activités de clôture sont éligibles jusqu'à la fin de la phase de clôture.
- (d) Tout solde restant de la contribution communautaire sera annulé automatiquement six mois après la fin de la période d'exécution.

8.3 Procédures d'attribution des contrats et d'octroi des subventions

Tous les contrats portant mise en œuvre de la convention de financement doivent être attribués en suivant les procédures standard de la Commission et les documents relatifs à la mise en œuvre des opérations extérieures en vigueur à la date de lancement de la procédure. Le mode de mise en œuvre est centralisé au niveau de la CE en tant qu'autorité contractante.

<u>Intitulé du projet</u>	Procédure indicative d'appel d'offres	Calendrier indicatif de passation des marchés
I. AIDE A LA REFORME INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE		
<i>Réforme administrative</i>		
1. Gestion des finances publiques sous-nationales	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
2. Réforme des marchés publics II	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
3. Assistance juridique à la Douma	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
4. Soutien à l'UNC	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Réforme judiciaire</i>		
5. Alternatives à l'incarcération	Procédure négociée	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme</i>		
6. Prévention de la traite des êtres humains	Gré à gré (ONG)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
7. Modernisation du réseau Interpol	Gré à gré (Interpol)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Migrations</i>		
8. Développement de la législation sur l'immigration de la Fédération de Russie	Gré à gré (États membres)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Appui à la société civile</i>		
9. Participation de la société civile aux décisions environnementales	Gré à gré (CRE)	2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
II. SOUTIEN AU SECTEUR PRIVE ET AIDE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
<i>Soutien à l'intégration de la Russie dans l'économie internationale</i>		
10. Élimination des barrières commerciales – Mesures sanitaires et phytosanitaires	(Services/fournitures)	2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
11. Contrôle des exportations de biens à double usage	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
12. Mécanisme CE-Russie pour la restructuration de l'industrie sidérurgique	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
13. Modernisation du système de transit douanier	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
14. Soutien aux PME russes innovantes axées sur l'exportation	(Services/fournitures)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Réforme du secteur financier</i>		
15. Renforcement des établissements bancaires russes/Financements des PME	Gré à gré (BERD)	À dét. – 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006

16. Développement des marchés financiers russes	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
17. Passage aux normes IFRS dans le secteur bancaire	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Soutien au dialogue politique dans des domaines spécifiques</i>		
18. Harmonisation des normes techniques dans le secteur du gaz	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
19. Politique en faveur des énergies renouvelables et réhabilitation des centrales hydrauliques de petite envergure	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Soutien à la planification de l'infrastructure</i>		
20. Observatoire et plans de modernisation des réseaux de transport de gaz et de pétrole	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
III. AIDE DESTINÉE A ATTENUER LES CONSEQUENCES SOCIALES DE LA TRANSITION		
<i>Réforme du secteur social et de la santé</i>		
21. Services de réhabilitation pour les personnes handicapées	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
22. Services de soins de santé primaires aux niveaux fédéral et municipal	Services/fournitures) Procédure négociée	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Éducation</i>		
- TEMPUS	Appel de propositions	Mai 2005
<i>Services municipaux</i>		
23. MISP II	(Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
<i>Action spéciale pour la région de Kaliningrad</i>		
24. Améliorer l'état de santé de la région de Kaliningrad	(Services/fournitures) Gré à gré	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
25. Formation professionnelle et ressources du travail à Kaliningrad	Services/fournitures)	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006
IV PROGRAMMES DE MICROPROJETS		
Programme de partenariat et de renforcement des institutions – Société civile	Appel de propositions	À dét.– 2 ^e sem. 2005/1 ^{er} sem. 2006

8.4 Contrats de mise en oeuvre de la convention

- (a) Les contrats qui portent mise en oeuvre de la convention de financement doivent être signés par les deux parties dans un délai de trois ans à compter de l'adoption de l'engagement financier par la Commission. Ce délai ne peut être prorogé. À cette date, les fonds n'ayant fait l'objet d'aucun contrat seront annulés.
- (b) Tout contrat n'ayant donné lieu à aucun paiement dans un délai de trois ans à compter de sa signature sera automatiquement résilié et les fonds annulés.

8.5 Suivi, évaluation et audits

Une planification appropriée et un suivi régulier auront lieu pendant toute la mise en oeuvre sous la forme de rapports réguliers. Une évaluation pendant la mise en oeuvre et à la fin du programme est également prévue, ainsi qu'un audit du programme.

Le point 8.4(a) ne s'applique pas aux contrats d'audit et d'évaluation qui peuvent être signés ultérieurement.

9. COUT ET FINANCEMENT

Le programme sera financé par une aide non remboursable de la Communauté d'un montant de 94 millions d'euros, réparti comme suit entre les différentes actions:

<u>Domaine de coopération</u>	M €
I. Aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative	25
Réforme administrative - Gestion des finances publiques sous-nationales - Réforme des marchés publics II - Assistance juridique à la Douma - Soutien local et régional Réforme du système judiciaire - Alternatives à l'incarcération Lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme - Prévention de la traite des êtres humains - Modernisation du réseau Interpol Migrations - Développement de la législation sur l'immigration en Fédération de Russie Appui à la société civile - Participation de la société civile aux décisions environnementales	
II. Soutien au secteur privé et aide au développement économique Soutien à l'intégration de la Russie dans l'économie internationale - Élimination des barrières commerciales – Mesures sanitaires et phytosanitaires - Contrôle des exportations de biens à double usage - Mécanisme CE-Russie pour la restructuration de l'industrie sidérurgique - Modernisation du système de transit douanier - Soutien aux PME russes innovantes axées sur l'exportation Réforme du secteur financier - Renforcement des établissements bancaires russes/Financements des PME	35

<ul style="list-style-type: none"> - Développement des marchés financiers russes - Passage aux normes IFRS dans le secteur bancaire <p>Soutien au dialogue politique dans des domaines spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation des normes techniques dans le secteur du gaz - Politique en faveur des énergies renouvelables et réhabilitation des centrales hydrauliques de petite envergure <p>Soutien à la planification de l'infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire et plans de modernisation des réseaux de transport de gaz et de pétrole 	
<p>III Aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition</p> <p>Réforme du secteur social et de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services de réhabilitation pour les personnes handicapées - Services de soins de santé primaires aux niveaux fédéral et municipal <p>Services municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - MISP II 	18
<p>Action spéciale pour la région de Kaliningrad</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'état de santé de la région de Kaliningrad - Formation professionnelle et ressources du travail à Kaliningrad 	
<p>IV Programmes de microprojets</p> <p>Programme de partenariat et de renforcement des institutions – Société civile</p> <p>Programme Tempus</p>	<p>6</p> <p>10</p>
<p>Total</p>	94

10. ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT ET CONDITIONNALITES.

L'assistance est fournie à condition que soient réunis les éléments nécessaires à la poursuite de la coopération par le biais de l'assistance, plus particulièrement en ce qui concerne le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, et le respect par la Fédération de Russie des obligations stipulées dans l'Accord de partenariat et de coopération.